

DOSSIER DE DEMANDE DE DISPENSES ET/OU D'ALLEGEMENTS

FORMATION TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Décret n°2018-734 du 1^{er} juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale

Arrêté du 1^{er} juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale

Arrêté du 22 janvier 2025 relatif au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale

Identification de l'apprenant

Monsieur Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Code postal et ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Je déclare avoir pris connaissance des informations concernant les dispenses et allègements.

Je déclare ne pas être concerné(e) par ces dispositions.

Je déclare relever de ces dispositions mais ne souhaite pas en bénéficier.

Je déclare relever de ces dispositions et m'engage à compléter l'intégralité du dossier (se reporter dès la page 2)

Fait à _____, le _____

Signature du demandeur :

Cursus antérieur

DETISF 2024

- Validation partielle du DETISF 2024 par la voie de la V.A.E.
 - Bloc 1
 - Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours
 - Bloc 2
 - Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale
 - Bloc 3
 - S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours
- Validation partielle du DETISF 2024 par la voie de la formation
 - Bloc 1
 - Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours
 - Bloc 2
 - Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale
 - Bloc 3
 - S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

DETISF 2006

- Validation partielle du DETISF 2006 par la voie de la V.A.E.
 - Domaine de formation 1
 - Conduite du projet d'aide à la personne
 - Domaine de formation 2
 - Communication professionnelle et travail en réseau
 - Domaine de formation 3
 - Réalisation des actes de la vie quotidienne
 - Domaine de formation 4
 - Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne
 - Domaine de formation 5
 - Contribution au développement de la dynamique familiale
 - Domaine de formation 6
 - Accompagnement social vers l'insertion
- Validation partielle du DETISF 2006 par la voie de la formation
 - Domaine de formation 1
 - Conduite du projet d'aide à la personne
 - Domaine de formation 2
 - Communication professionnelle et travail en réseau
 - Domaine de formation 3
 - Réalisation des actes de la vie quotidienne
 - Domaine de formation 4

Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne

Domaine de formation 5

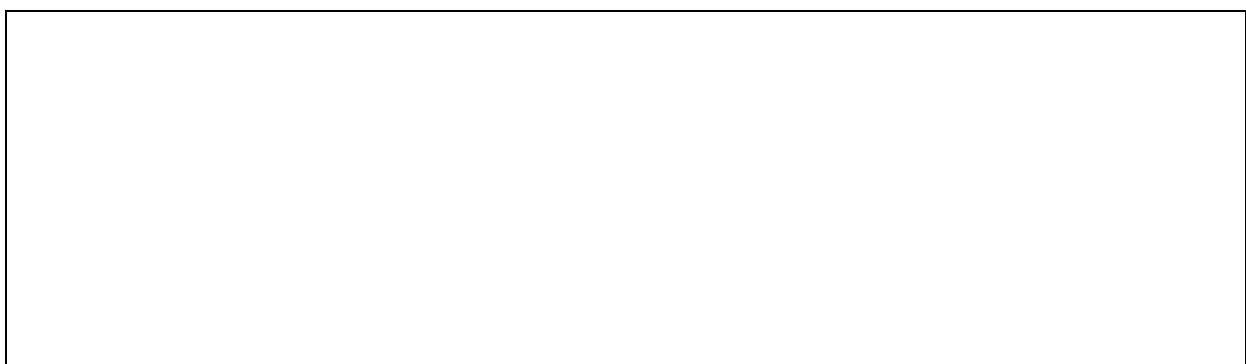
Contribution au développement de la dynamique familiale

Domaine de formation 6

Accompagnement social vers l'insertion

☞ Photocopies des domaines de formation obtenus

Situation professionnelle actuelle



☞ Photocopies des certificats de travail et/ou contrat de travail

Demande dispense des certifications

Je soussigné(e) _____, sollicite conformément aux arrêtés du 1^{er} juillet 2024 et du 22 janvier 2025 relatifs au diplôme d'état de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale la reconnaissance de la dispense des épreuves de certification au regard du/des diplôme(s) professionnel(s) ou validation partielle énoncés ci-dessus.

Bloc 1

Note de réflexion

OUI	NON

Bloc 2

Dossier de pratiques professionnelles

OUI	NON

Bloc 3

Etude de cas

OUI	NON

Signature du demandeur :

Cadre réservé à la commission de personnalisation des parcours IRTS CA :

Dispenses accordées :

	OUI	NON
Bloc 1		
Bloc 2		
Bloc 3		

Motif :

(Large empty box for writing the reason)

Demande d'allègement de formation théorique

Je soussigné(e) _____, sollicite conformément aux arrêtés du 1^{er} juillet 2024 et 22 janvier 2025 relatifs au diplôme d'état de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale la reconnaissance de l'allègement de la formation théorique au regard du/des diplôme(s) professionnel(s) ou validation partielle énoncés ci-dessus.

	Allègement
Bloc 1 Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours (420 heures) Allègement possible 140 heures maximum	
Bloc 2 Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale (380 heures) Allègement possible 125 heures maximum	
Bloc 3 S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours (150 heures) Allègement possible 50 heures maximum	

Signature du demandeur :

Cadre réservé à la commission de personnalisation des parcours IRTS CA :

Allègements accordés :

	OUI	NON
Bloc 1		
Bloc 2		
Bloc 3		
Motif :		

Demande d'allègement de formation pratique

Je soussigné(e) _____, sollicite conformément aux arrêtés du 1^{er} juillet 2024 et du 22 janvier 2025 relatifs au diplôme d'état de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale la reconnaissance de l'allègement de la formation pratique au regard du/des diplôme(s) professionnel(s) ou validation partielle énoncés ci-dessus.

700 heures de formation pratique au lieu de 1050 heures
(uniquement pour les candidats dispensés du bloc 1)

700 heures de formation pratique au lieu de 1050 heures
(uniquement pour les candidats dispensés des bloc 1 et 3)

875 heures de formation pratique au lieu 1050 heures
(uniquement pour les candidats dispensés du bloc 3)

525 heures de formation pratique au lieu 1050 heures
(uniquement pour les candidats en situation d'emploi de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale)

Signature du demandeur :

Cadre réservé à la commission de personnalisation des parcours IRTS CA :

Allègements accordés :	OUI	NON
Domaine de formation 1		
Domaine de formation 4		
Domaine de formation 5		
Domaine de formation 6		
Motif :		

COMMISSION DE PERSONNALISATION DES PARCOURS

RECAPITULATIF DES ACCORDS / REFUS DES DEMANDES DE DISPENSES ET/OU ALLEGEMENTS

Formation Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

Date : _____

Dispense de certifications

Allègement de la formation théorique

Allègement de la formation pratique

La Direction Pédagogique de l'IRTS Champagne-Ardenne